



Disclaimer: unless otherwise agreed by the Council of UPOV, only documents that have been adopted by the Council of UPOV and that have not been superseded can represent UPOV policies or guidance.

This document has been scanned from a paper copy and may have some discrepancies from the original document.

Avertissement: sauf si le Conseil de l'UPOV en décide autrement, seuls les documents adoptés par le Conseil de l'UPOV n'ayant pas été remplacés peuvent représenter les principes ou les orientations de l'UPOV.

Ce document a été numérisé à partir d'une copie papier et peut contenir des différences avec le document original.

Allgemeiner Haftungsausschluß: Sofern nicht anders vom Rat der UPOV vereinbart, geben nur Dokumente, die vom Rat der UPOV angenommen und nicht ersetzt wurden, Grundsätze oder eine Anleitung der UPOV wieder.

Dieses Dokument wurde von einer Papierkopie gescannt und könnte Abweichungen vom Originaldokument aufweisen.

Descargo de responsabilidad: salvo que el Consejo de la UPOV decida de otro modo, solo se considerarán documentos de políticas u orientaciones de la UPOV los que hayan sido aprobados por el Consejo de la UPOV y no hayan sido reemplazados.

Este documento ha sido escaneado a partir de una copia en papel y puede que existan divergencias en relación con el documento original.



C/XIV/9

ORIGINAL: anglais

DATE: 29 septembre 1980

UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES

GENÈVE

CONSEIL

Quatorzième session ordinaire Genève, 15 au 17 octobre 1980

RAPPORT SUR L'ETAT D'AVANCEMENT DES TRAVAUX
DU COMITE TECHNIQUE ET DES GROUPES DE TRAVAIL TECHNIQUES

préparé par le Bureau de l'Union

COMITE TECHNIQUE

1. Le Comité technique (ci-après dénommé "Comité") a tenu sa quatorzième session du 12 au 14 novembre 1979 et sa quinzième session les 18 et 19 mars 1980, sous la présidence de M. A.F. Kelly (Royaume-Uni). Les comptes rendus détaillés de ces sessions figurent dans les documents TC/XIV/5 et TC/XV/7. Les principaux résultats de ces sessions sont exposés ci-après.

Quatorzième session du Comité

Introduction générale aux principes directeurs d'examen

2. Le Comité a achevé l'examen de l'introduction générale révisée aux principes directeurs pour la conduite de l'examen des caractères distinctifs, de l'homogénéité et de la stabilité des obtentions végétales ("introduction générale aux principes directeurs d'examen") et il a adopté ce document sous réserve des modifications rédactionnelles du Comité de rédaction, conformément à l'autorisation donnée par le Conseil lors de sa treizième session ordinaire (voir le paragraphe 13 du document C/XIII/17). La mise en forme définitive du document a eu lieu le 18 mars 1980 et le document a été publié en mars 1980, sous la cote TG/1/2. Conformément à une décision du Comité, l'introduction générale aux principes directeurs d'examen a aussi été publiée dans le bulletin d'information de l'UPOV No 22, afin de recevoir la plus large diffusion possible.

3. Etant donné que le document précité remplace le document TG/1/1, tous les nouveaux principes directeurs d'examen qui ont été publiés, à commencer par ceux qui ont été adoptés à la quatorzième session du Comité, porteront en première page une référence à cette introduction générale révisée aux principes directeurs d'examen.

Principes directeurs d'examen

4. L'aboutissement des travaux des groupes de travail techniques a permis au Comité d'adopter huit nouveaux principes directeurs d'examen, dont trois sous réserve qu'une question de détail (concernant l'expression "développement des lobes") soit éclaircie par le Groupe de travail technique sur les plantes potagères. L'adoption de ces huit principes directeurs d'examen porte à 69 le nombre total d'espèces pour lesquelles l'UPOV a établi des principes directeurs. Tous ces principes directeurs contiennent aussi un questionnaire technique adapté aux espèces considérées (pour plus de précisions, voir l'annexe du présent document).

Mutations qui se produisent facilement

5. Le Comité a procédé à un examen préliminaire de la question des mutations qui se produisent facilement. Il n'a cependant pas été en mesure de parvenir à une conclusion et a décidé de réexaminer cette question lors d'une session future.

Quinzième session du Comité

Incidences des méthodes perfectionnées telles que l'électrophorèse ou les méthodes biochimiques sur l'examen des caractères distinctifs

6. Lors de sa quinzième session, le Comité a procédé à un premier examen de fond des incidences des méthodes perfectionnées telles que l'électrophorèse ou les méthodes biochimiques sur l'examen des caractères distinctifs. Il poursuivra ce débat à sa seizième session, après avoir pris connaissance des rapports des groupes de travail techniques sur ce sujet.

Nécessité de fournir un autre échantillon de semence pour l'examen pendant le deuxième cycle de végétation

7. Le Comité a estimé qu'aux fins de la distinction, le premier échantillon fourni au moment du dépôt de la demande de protection de la variété ou en relation avec celle-ci est l'échantillon type ou de référence. Il a aussi estimé qu'il n'est pas permis d'améliorer l'homogénéité de la variété et de fournir un deuxième échantillon correspondant à la variété améliorée mais il a noté à ce propos que dans certains cas, lorsque les résultats de la première année d'examen ne sont pas clairs, certains Etats membres acceptent toutefois d'examiner un deuxième échantillon. Il a été observé aussi qu'un deuxième échantillon peut donner des renseignements précieux sur l'homogénéité et la stabilité de la variété, notamment lorsque le service d'examen ne peut pas récolter lui-même de la semence sur les parcelles d'essai de la première année en vue du semis au cours de la seconde et d'une étude comparative des générations successives de semences. Enfin, il a été estimé que pour les variétés multipliées par voie végétative, il n'y a aucune raison de demander un nouvel échantillon de matériel végétal.

Harmonisation et coopération en matière d'examen de la résistance aux maladies

8. En ce qui concerne les examens de résistance aux maladies, le Comité a noté qu'il existe une différence d'approche entre les experts agricoles et les experts en plantes potagères. Pour les espèces agricoles, l'examen de la résistance aux maladies n'est généralement effectué que si les méthodes usuelles n'ont pas réussi à établir le caractère distinctif de la variété examinée; par contre, pour certaines espèces potagères, le test de résistance est utilisé dès le début pour grouper les variétés et, par là même, pour réduire le nombre des observations à faire. Le Comité a renvoyé l'ensemble de la question aux Groupes de travail techniques sur les plantes agricoles et sur les plantes potagères, qui lui feront rapport à sa seizième session.

Nécessité d'examiner, dans le cas des variétés hybrides, les lignées parentales en plus de la variété

9. Le Comité a pris note des différents points de vue et a décidé de poursuivre l'examen de la question lors d'une session future.

GROUPES DE TRAVAIL TECHNIQUES

Supervision des travaux des groupes de travail techniques

10. Le Comité a continué de superviser les travaux des groupes de travail techniques, notamment afin qu'ils soient de la plus grande efficacité possible. Il a pris note des rapports des présidents sur l'avancement des travaux, a donné des directives sur un certain nombre de points, a répondu à plusieurs questions soulevées par les groupes de travail techniques, leur a donné des instructions sur les principaux aspects de leur travail futur et a approuvé leurs programmes. Les comptes rendus des différentes sessions tenues en 1980 par les groupes de travail techniques ont été diffusés (ou seront diffusés) dans les documents TW/38 (plantes fruitières), TW/39 (plantes agricoles), TW/40 (arbres forestiers), TW/41 (plantes ornementales) et TW/42 (plantes potagères). Les principaux résultats de ces sessions sont exposés ci-après.

11. Le Groupe de travail sur les plantes agricoles a tenu sa neuvième session à Wageningen (Pays-Bas) du 12 au 14 mai 1980, sous la présidence de Mlle Jutta Rasmussen (Danemark). Lors de cette session, le Groupe de travail a définitivement mis au point les projets de principes directeurs d'examen du lin, de la fétuque ovine et de la fétuque rouge, ainsi que les projets de principes directeurs révisés d'examen du maïs et du ray-grass. Il a entrepris l'étude d'un document de travail sur les principes directeurs d'examen du soja; il a élaboré des observations au sujet d'un document de travail sur les principes directeurs d'examen du pois établi par le Groupe de travail technique sur les plantes potagères et au sujet d'un projet de Procédure harmonisée pour l'examen des caractères distinctifs, de homogénéité et de la stabilité des variétés de *Lolium* spp., élaboré par la Commission des Communautés européennes; il a enfin examiné brièvement plusieurs questions d'ordre général.

12. Le Groupe de travail technique sur les arbres forestiers a tenu sa huitième session à Scharnhorst (République fédérale d'Allemagne) du 26 au 28 août 1980, sous la présidence de M. F. Schneider (Pays-Bas). Lors de cette session, il a définitivement mis au point le projet de principes directeurs révisés d'examen du peuplier en le rapprochant du système comparable utilisé par la Commission internationale du peuplier. En outre, il a poursuivi l'examen du projet de principes directeurs d'examen du saule et des problèmes liés à l'examen de l'épicéa; il a aussi approuvé le projet de principes directeurs d'examen du thuya du Canada établi par le Groupe de travail technique sur les plantes ornementales.

13. Le Groupe de travail technique sur les plantes fruitières a tenu sa onzième session à Nelspruit (Afrique du Sud) du 5 au 8 mai 1980, sous la présidence de M. A. Berning (République fédérale d'Allemagne). Lors de cette session, il a définitivement mis au point le projet de principes directeurs d'examen de la ronce fruitière. En outre, il a poursuivi son débat sur l'élaboration de principes directeurs d'examen des agrumes et a entrepris l'examen de documents de travail concernant les principes directeurs d'examen de l'actinidia, du prunier japonais, du kaki et (en sous-groupe) du cognassier. Les experts ont aussi mis à profit leur présence en Afrique du Sud pour visiter plusieurs organismes s'occupant de recherche, de sélection, de production ou de commercialisation de plantes fruitières dans ce pays.

14. Le Groupe de travail technique sur les plantes ornementales a tenu sa treizième session à Alnarp (Suède) du 16 au 18 septembre 1980, sous la présidence de M. A. George (Royaume-Uni). Lors de cette session, il a définitivement mis au point les projets de principes directeurs d'examen du gerbera, du Kalanchoë et du thuya du Canada ainsi que des projets de principes directeurs révisés d'examen du rosier; il a élaboré des premiers projets de principes directeurs révisés d'examen du poinsettia et de l'euphorbia fulgens. Enfin, il a procédé à un examen préliminaire de la question de l'homogénéité des variétés d'espèces multipliées par voie végétative.

15. Le Groupe de travail technique sur les plantes potagères a tenu sa treizième session à Lund (Suède) du 23 au 25 septembre 1980, sous la présidence de M. J. Brossier (France). Lors de cette session, il a résolu un problème en suspens pour les principes directeurs (déjà adoptés) d'examen du radis d'été, d'automne et d'hiver, du radis de tous les mois et du chou-rave et a définitivement mis au point les projets de principes directeurs d'examen du céleri-rave, de la mâche et du piment. En outre, il a élaboré des premiers projets de principes directeurs révisés d'examen du pois et de la laitue (le premier en coopération avec le Groupe de travail technique sur les plantes agricoles).

PROGRAMME DES TRAVAUX A VENIR

16. Le Comité poursuivra l'examen des questions mentionnées aux paragraphes 5, 6, 8 et 9 ci-dessus. Il continuera aussi de superviser les travaux des groupes de travail techniques et d'étudier les principes directeurs d'examen nouvellement rédigés ou révisés, en vue de leur adoption.

17. Le Conseil est invité à prendre note de l'avancement des travaux du Comité et des groupes de travail techniques depuis sa dernière session ordinaire et à prendre les décisions nécessaires.

[L'annexe suit]

Cote des Principes directeurs d'examen ou de leurs projets (pour ces derniers, la cote contient "(proj.)") préparés ou à préparer par le Bureau de l'Union (état au 29 septembre 1980)

* TG/1/2	Revised General Introduction/Introduction Générale révisé/ Revidierte Allgemeine Einführung
* TG/2/1	Maize/Mais/Mais
+ TG/2/3(proj.)	Maize/Mais/Mais (projet de version révisée)
* TG/3/1	Wheat/Blé/Weizen (applicable à Triticum durum seulement)
* TG/3/5	Wheat/Blé/Weizen (Triticum aestivum)
* TG/4/1	Ryegrass/Ray-grass/Weidelgras
+ TG/4/3(proj.)	Ryegrass/Ray-grass/Weidelgras (projet de version révisée)
* TG/5/1	Red Clover/Trèfle violet/Rotklee
* TG/6/1	Lucerne/Luzerne
* TG/7/1	Garden Pea/Pois Potaquer/Gemüseerbsen
- TG/7/2(proj.)	Peas/Pois/Erbsen (projet de version révisée)
* TG/8/1	Broad Bean/Fève/Puffbohne
* TG/9/1	Runner Bean/Haricot d'Espagne/Prunkbohne
* TG/10/1	Euphorbia fulgens/Euphorbia/Korallenranke
- TG/10/2(proj.)	Euphorbia fulgens/Euphorbia/Korallenranke (projet de version révisée)
* TG/11/1	Rose/Rosier/Rose
+ TG/11/3(proj.)	Rose/Rosier/Rose (projet de version révisée)
* TG/12/1	French Bean/Haricot/Bohne
* TG/13/1	Lettuce/Laitue/Salat
- TG/13/2(proj.)	Lettuce/Laitue/Salat (projet de version révisée)
* TG/14/1	Apple/Pommier/Apfel
* TG/15/1	Pear/Poirier/Birne (+ TG/15/1 Corr.)
* TG/16/1	Rice/Riz/Reis
* TG/17/1	African Violet/Saintpaulia/Usambaraveilchen
* TG/18/1	Elatior Begonia/Begonia elatior/Elatior Begonie
* TG/19/4	Barley/Orge/Gerste (+ TG/19/4 Corr.)
* TG/20/4	Oats/Avoine/Hafer
* TG/21/4	Poplar/Peuplier/Pappel
+ TG/21/6(proj.)	Poplar/Peuplier/Pappel (projet de version révisée)
* TG/22/3	Strawberry/Fraisier/Erdbeere
* TG/23/2	Potato/Pomme de terre/Kartoffel
* TG/24/2	Poinsettia/Poinsettie
- TG/24/3(proj.)	Poinsettia/Poinsettie (projet de version révisée)
* TG/25/3	Carnation/Oeillet/Nelke
* TG/26/4	Chrysanthemum (Perennial)/Chrysanthème (vivace)/Chrysantheme (mehrjährig)
* TG/27/3	Freesia/Freesie
* TG/28/5	Pelargonium/Pelargonie
* TG/29/3	Alstroemeria/Alstroemère/Inkalilie
* TG/30/3	Bent/Agrostide/Straussgras
* TG/31/3	Cocksfoot/Dactyle/Knaulgras
* TG/32/3	Common Vetch/Vesce commune/Saatwicke
* TG/33/3	Kentucky Bluegrass/Pâturin des prés/Wiesenrispe
* TG/34/3	Timothy/Fléole des prés, Fléole diploïde/Wiesen-, Zwiebellieschgras
* TG/35/3	Cherry/Cerisier/Kirsche
* TG/36/3	Rape/Colza/Raps (+ TG/36/3 Corr.)
* TG/37/3	Turnip/Navet/Herbst-, Mairübe
* TG/38/3	White Clover/Trèfle blanc/Weissklee
* TG/39/3	Meadow-, Tall Fescue/Fétuque des prés, Fétuque élevée/Wiesen-, Rohrschwinge
* TG/40/3	Black Currant/Cassis/Schwarze Johannisbeere
* TG/41/4	European Plum/Prunier européen/Pflaume
* TG/42/3	Rhododendron
* TG/43/3	Raspberry/Framboisier/Himbeere
* TG/44/3	Tomato/Tomate
* TG/45/3	Cauliflower/Chou-fleur/Blumenkohl
* TG/46/3	Onion/Oignon/Zwiebel
* TG/47/2	Streptocarpus/Drehfrucht
* TG/48/3	Cabbage/Chou pommé/Kopfkohl (+ TG/48/3 Corr.)
* TG/49/3	Carrot/Carotte/Möhre
* TG/50/3	Vine/Vigne/Rebe
* TG/51/3	Gooseberry/Groseillier à maquereau/Stachelbeere
* TG/52/2	Red and White Currant/Groseillier à grappes/Rote und Weisse Johannisbeere
* TG/53/3	Peach/Pêcher/Pfirsich
* TG/54/3	Brussels Sprouts/Chou de Bruxelles/Rosenkohl
* TG/55/3	Spinach/Epinard/Spinat
* TG/56/3	Almond/Amandier/Mandel
+ TG/57/2(proj.)	Flax, Linseed/Lin/Lein
* TG/58/3	Rye/Seigle/Roggen
* TG/59/3	Lily/Lis/Lilie
* TG/60/3	Beetroot/Betterave rouge/Rote Rübe
* TG/61/3	Cucumber, Gherkin/Concombre, Cornichon/Gurken
* TG/62/3	Rhubarb/Rhubarbe/Rhabarber
* TG/63/3	Black Radish/Radis d'été, d'automne et d'hiver/Rettich
* TG/64/3	Radish/Radis des tous les mois/Radieschen
* TG/65/3	Kohlrabi/Chou-rave/Kohlrabi
* TG/66/3	Lupins/Lupinen
+ TG/67/3(proj.)	Sheep's Fescue, Red Fescue/Fétuque ovine, Fétuque rouge/Schafschwinge, Rotschwinge
* TG/68/3	Berberis/Berberitze
* TG/69/3	Forsythia/Forsythie
* TG/70/3	Apricot/Abricotier/Aprikose
* TG/71/3	Hazelnut/Noisetier/Haselnuss
- TG/72/1(proj.)	Willow/Saule/Weide
+ TG/73/2(proj.)	Blackberry/Ronce fruitière/Brombeere
+ TG/74/2(proj.)	Celeriac/Céleri-rave/Knollensellerie
+ TG/75/2(proj.)	Cornsalad/Mâche/Feldsalat
+ TG/76/2(proj.)	Sweet Pepper/Piment/Paprika
+ TG/77/2(proj.)	Gerbera
+ TG/78/2(proj.)	Kalanchoe
+ TG/79/2(proj.)	White Cedar/Thuya du Canada/Lebensbaum

* Adoptés

+ Pour adoption par le Comité technique

- Pour observation par les organisations professionnelles

Etat des principes directeurs d'examen au 29 septembre 1980

Groupe de travail technique Etat	Plantes agricoles	Arbres forestiers	Plantes fruitières	Plantes ornementales	Plantes potagères
adoptés (69)	Agrostide Avoine Blé (Triticum aestivum) Blé (T. durum) Colza Dactyle Fétuque des prés, Fétuque élevée Fléole des prés, Fléole diploïde Lupin Luzerne Maïs Navet Orge Pâturin des prés Pomme de terre Ray-grass Riz Seigle Trèfle blanc Trèfle violet Vesce commune	Peuplier	Abricotier Amandier Cassis Cerisier Fraisier Framboisier Groseillier à grappes Groseillier à maquereau Noisetier Pêcher Poirier Pommier Prunier européen Vigne	Alstroemère Bégonia elatior Berberis Chrysanthème Euphorbe Forsythia Freesia Lis Oeillet Pelargonium Poinsettia Rhododendron Rosier Saintpaulia Streptocarpus	Betterave rouge Carotte Chou de Bruxelles Chou-fleur Chou pommé Chou-rave Concombre, cornichon Epinard Fève Haricot Haricot d'Espagne Laitue Oignon Pois Radis d'été, d'automne et d'hiver Radis de tous les mois Rhubarbe Tomate
auprès du Comité technique pour adoption (13)	Fétuque ovine, Fétuque rouge Lin Maïs (révisés) Ray-grass (révisés)	Peuplier (révisés)	Ronce fruitière	Gerbera Kalanchoë Rosier (révisés) Thuya du Canada	Céleri-rave Mâche Piment
auprès des organisations professionnelles pour observation (5)		Saule		Euphorbia fulgens (révisés) Poinsettia (révisés)	Laitue (révisés) Pois (révisés)
en préparation (17)	Avoine (révisés) Blé (révisés) Orge (révisés) Soja Tournesol	Epicéa	Actinidia Agrumes Cognassier Kaki Pommier (révisés) Prunier japonais	Malus ornemental Narcisse, Jonquille	Céleri Chicorée Poireau
prévus	Arachide Carthame Cotonnier Dactyle (révisés) Fétuque des prés, Fétuque élevée (révisés) Fléole des prés, Fléole diploïde (révisés)	Melèze Pin noir Sapin de Douglas	Avocatier Châtaignier Olivier Pommier porte-greffes Prunier porte-greffes Ribes porte-greffes	Anthurium Bruyère Callune Dahlia Epine du Christ Glaiéul Genévrier Hortensia Oeillet (révisés) Vriesea splendens	Aneth Bette commune Chou frisé Haricot (révisés) Persil